

広島大学学術情報リポジトリ
Hiroshima University Institutional Repository

Title	《Eillet》 : l'origine du mot et quelques remarques sur son utilisation de la Renaissance au dix-huitième siècle
Author(s)	Emmi, Yoshito
Citation	フランス文学 , 29 : 1 - 16
Issue Date	2013-06-01
DOI	
Self DOI	
URL	https://ir.lib.hiroshima-u.ac.jp/00041135
Right	
Relation	



« Œillet » : l'origine du mot et quelques remarques sur son utilisation de la Renaissance au dix-huitième siècle

Yoshito EMMI¹⁾

(延味 能都)

0. Introduction

L'« œillet » est aujourd'hui le nom de diverses fleurs appartenant au genre *dianthus* de la famille du *caryophyllus*. Les fleurs de ce nom attiraient l'attention de certains poètes de la Renaissance par leur couleur. L'œillet était une de leurs fleurs favorites, et ils aimaient surtout le joindre à la paire de la rose et du lis. Il charmait les poètes « sensibles à la couleur rouge de l'œillet »²⁾, et sa popularité lui valait une place semblable à celle qu'occupait depuis longtemps la rose.

Il est fréquemment mentionné chez Ronsard. Sa haute fréquence attire notre attention depuis nos études sur l'occurrence conjointe du lis et de la rose³⁾, parce qu'il apparaît souvent avec eux. Ses occurrences atteignent, selon l'index de Creore, soixante-quinze⁴⁾, dont vingt-sept, à peu près un tiers, forment une occurrence conjointe avec la rose et le lis. Cette fleur apparaît dix fois également chez Du Bellay⁵⁾, qui en a parlé de la même manière que Ronsard.

La ressemblance entre deux poètes peut suggérer l'existence d'un modèle, mais ce n'est pas parce que l'œillet vient de Gaule selon Charles Estienne, qui fait référence à Pline l'Ancien, que ce modèle est nécessairement latin. Nos recherches informatiques sur environ huit cents ouvrages de deux cent quatre-vingts écrivains et poètes latins, ont révélé que le mot considéré comme le nom latin de l'œillet n'apparaît pas chez eux. Il n'y a pas d'occurrence conjointe de la rose, du lis et de l'œillet à l'ère latine. Ce fait semble signifier que l'occurrence conjointe formée avec l'œillet n'est pas un héritage des auteurs latins, mais une invention postérieure au Moyen âge, bien que son origine remonte à la littérature latine.

¹⁾ Researcher ID : B-2660-2011.

²⁾ Anne-Pascale Pouey-Mounou, *L'imaginaire cosmologique de Ronsard*, Droz, Travaux d'Humanisme et Renaissance, n° CCCLVII, 2002, p. 560, note 103 : « Théocrite, *Cycl.*, vv. 56-57, et Lm X 284, vv. 164-165. *Les Epithetes* de M. de la Porte (art. « Œillet ou Oillet ») suggèrent que les poètes ont surtout été sensibles à la couleur rouge de l'œillet, mais cette fleur est aussi souvent blanche, et quelquefois panachée ».

³⁾ Voir « Occurrences conjointes de la « rose » et du « lis » chez Ronsard 1 — rite païen, célébration, deuil et auteurs latins — », dans *Études de langue et littérature européennes*, Université d'Okayama, n° 27 (2008) et « Occurrences conjointes de la « rose » et du « lis » chez Ronsard 2 - paix, lieu sûr, printemps et auteurs latins — », *ibid.*, n° 28 (2009).

⁴⁾ L'index de Creore recense soixante-quinze occurrences de cette fleur. A.E. Creore, *A word-index to the poetic works of Ronsard*, W. Maney and Son Ltd., Leeds, 1972.

⁵⁾ Keith Cameron, *Concordance des œuvres poétiques de Joachim Du Bellay*, Droz, 1988.

Cet article a pour but d'essayer de résumer ce qu'était l'œillet pour les intellectuels de la Renaissance et de mettre en évidence l'ambiguïté de l'origine de cette fleur, avant d'entreprendre une étude des œuvres littéraires avant la Pléiade.

1. Expressions formées avec l'œillet

Anne-Pascale Pouey-Mounou signale dans l'œuvre de Ronsard une description où le Cyclope amoureux de la nymphe Galathée⁶⁾ déplore de ne pas être poisson, et rêve de lui apporter des fleurs au fond de la mer. Le poète parle de roses, d'œillets et de safran⁷⁾. Il avait l'intention de suggérer le changement des saisons par ces trois fleurs, comme Théocrite avait évoqué l'été et l'hiver avec le lis blanc éclatant et le rouge pavot⁸⁾, mais il a aussi voulu donner au géant plus d'occasions de visite. Inspiré de Théocrite, mais se distinguant de ce poète grec qui ne nomme que deux fleurs, Ronsard améliore le texte original et choisit l'œillet pour ajouter plus de fleurs.

Le mélange du rouge et du blanc pour peindre le teint des dames et la couleur de leur peau est un procédé qui remonte aux poètes latins. Ovide décrit le teint d'une femme à qui le rouge monte au visage quand elle est surprise en train d'embrasser un amant : c'est « ainsi que brillent les roses parmi leur cortège coutumier de lys »⁹⁾. Dans *Le Cyclope amoureux*, Ronsard associe, le blanc du lis au rouge de l'œillet pour décrire la peau de la nymphe¹⁰⁾, et

⁶⁾ Édition de Laumonier, t. 10, p. 284, « Le Cyclope amoureux », v. 163-165. Galathée est une naïade marine.

⁷⁾ Théocrite, XI^e Idylle, « Le cyclope », v. 56-57, *ἔφρονον δέ τοι ἦ κρίνα λευκὰ ἢ μάκων' ἀπαλὸν ἐρυθρὰ*, « Je voudrais te porter le lis éclatant et le rouge pavot ». Anne-Pascale Pouey-Mounou remarque plutôt l'addition de la couleur jaune, dans *L'imaginaire cosmologique de Ronsard*, p. 560 : « Dès la cueillette du Cyclope, il transforme l'évocation des lis blancs et des pavots rouges en succession de roses, d'œillets et de safran, introduisant la couleur jaune ». Voir édition de Laumonier, t. 10, p. 284, « Le Cyclope amoureux », v. 163-165 : « Tousjours à pleines mains je vous eusse porté / Des roses au printemps, des oillezt en esté, / Du saffran en authonne, & non pas tout ensemble ». L'addition du safran peut sans doute avoir d'autres raisons que d'ajouter le jaune.

⁸⁾ Théocrite, XI^e Idylle, « Le cyclope », v. 58, *ἀλλὰ τὰ μὲν θέρος, τὰ δὲ γίνεται ἐν χειμῶνι*, « mais l'été produit l'un, l'hiver voit croître l'autre ».

⁹⁾ Ovide, *Amours*, II, V, v. 37 : *quale coloratum Tithoni coniuge caelum / subrubet, aut sponso visa puella novo ; / quale rosae fulgent inter sua lilia mixtae*. Voici la traduction d'Henri Bornecque : « elle, cependant, la rougeur de l'aveu couvrit son visage. C'est ainsi que le ciel se revêt d'une teinte rose devant l'épouse de Tithon, ou la fiancée d'hier, quand son fiancé la regarde ; c'est ainsi que brillent les roses parmi leur cortège coutumier de lys ». Voir Gérard Defaux, Jean Balsamo, *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, p. 325 : « Le poète néo-latin y décrivait déjà, selon les topoi élégiaques du blanc et du rouge, une jeune beauté [...] ». L. Blum traite principalement de l'épithète « rose » dans son article « Sur une épithète de Ronsard », *Mélanges de littérature, d'histoire, et de philologie offerts à Paul Laumonier par ses élèves et ses amis* (voir surtout p. 270-271).

¹⁰⁾ T. 10, p. 284, « Le Cyclope amoureux », v. 195-196 : « Vous me serez tousjours plus blanche que le liz, / Plus vermeille qu'œillets nouvellement cueillis ».

le teint rose de la joue de la reine d'Angleterre (Élisabeth I^{ère} d'Angleterre) est un mélange du vermeil des roses, de la blancheur des lis et de la couleur des œillets¹¹⁾.

Pétrarque change en « perles » les dents d'une dame et en roses vermeilles ses lèvres¹²⁾. Ronsard, suivant une tradition latine, utilise les lis et les roses quand il décrit, à la manière d'un blason, la bouche de son amie en larmes¹³⁾, bien qu'il ait un modèle italien de perles et de roses. De plus, il décrit dans un autre poème « les beaux lys » des « levres bordées de cent œilletz vermeilz » d'une jeune fille¹⁴⁾.

Quand Ronsard chante les Parques venues pour fêter la naissance du futur Charles IX et semer sur son berceau « Des œilletz & du liz, du safran & des roses »¹⁵⁾, il décrit la scène sur le modèle de Virgile et de Navagero. Virgile décrit un nouveau-né dont le berceau s'orne d'une séduisante floraison¹⁶⁾, sans indiquer pourtant les noms des fleurs. Navagero à son tour, en paraphrasant le vers de Virgile, chante la naissance d'un enfant, pour qui se rassemblent des déesses et des nymphes apportant des violettes, des roses rouges, des guirlandes de narcisses pourpres et de chrysanthèmes de couleur d'or, dont le parfum embaume la maison¹⁷⁾.

Ces tournures, comme il est dit plus haut, ont leur origine chez des poètes latins ou italiens d'avant Ronsard, mais entre lui et ses devanciers, il y a une différence : c'est l'œillet.

¹¹⁾ T. 13, p. 42, « Élégie à la majesté de la Roynie d'Angleterre », v. 81-86 : « Puis quand on dit que le vermeil des roses / Tout fraîchement desouz l'Aube descloses, / Et les œillets & la blancheur des liz / Tout fraîchement souz l'Aurore cueilliz, / Ont coloré le teint de vostre jouë, / Où la Cyprine & la Grace se jouë ». Ronsard a supprimé les vers 13 à 112 dans l'édition de 1584. Les vers en question n'apparaissent donc pas dans l'édition de la Pléiade. Voir aussi l'édition de Laumonier, t. 17, p. 169, « La Charité », v. 73-74 : « Sa bouche estoit de mille roses pleine, / De lis, d'œillets ».

¹²⁾ Pétrarque, *Canzoniere*, CLVII, v. 12-14 : *perle et rose vermiglie, ove l'accolto / dolor formava ardenti voci et belle ; / fiamma i sospir', le lagrime cristallo*. Traduction du comte Ferdinand L. de Gramont : « Des perles et des roses vermeilles brillaient là où la douleur concentrée formait de belles et ardentes paroles ; ses soupirs étaient une flamme, et ses larmes du cristal ». Cf. *ibid.*, CCXX, v. 5-6 : *onde le perle, in ch'ei frange et affrena / dolci parole, honeste et pellegrine ?*, « Où trouva-t-il les perles dont il a fait la barrière et le frein des douces, honnêtes et ravissantes paroles ? »

¹³⁾ T. 4, p. 162, CLXX, v. 12-14 : « Roses & liz, où la douleur contrainte / Formoit l'accent de sa juste complainte, / Feu ses soupirs, ses larmes un crystal ».

¹⁴⁾ T. 7, p. 236, « Élégie », v. 35-36 : « Et les beaux lys de tes levres bordées / De cent œilletz vermeilz » ; t. 4, p. 95, XCV, v. 7-8 : « ces œilletz esgalez unyement / Au blanc des liz encharnez dans sa face ».

¹⁵⁾ T. 13, p. 107, « Bergerie dédiée à la Majesté de la Roynie d'Escosse », v. 619-625 : « On dit quand tu naquis, que les Parques fatalles / Ayants fuseaux egaulx & quenoilles egalles, / [...] / Jettant sur ton berceau à pleines mains descloses / Des œilletz & du liz, du safran & des roses, / Commencerent ainsi ».

¹⁶⁾ Virgile, *Bucoliques*, IV, v. 23 : *ipsa tibi blandos fundent cunabula flores*, « spontanément, ton berceau foisonnera d'une séduisante floraison. »

¹⁷⁾ Andrea Navagero, *Lusus*, XLIV, *Genethliacon pueri nobilis*, v. 19-21 : *violasque rosasque rubentes / Vimineis nymphae calathis et sarta ferebant / Purpureo e narcisso, eque auricomo chrysantho*, « les nymphes portaient, en paniers d'osier, des violettes, des roses et des guirlandes de narcisses pourpres et de chrysanthèmes d'or » (c'est nous qui traduisons).

En réalité, ni Théocrite, ni Ovide, ni Virgile, ni Pétrarque, ni Navagero ne nomment cette fleur.

Collègue de Ronsard à la Brigade, Du Bellay évoque l'œillet de la même manière que lui, et la concordance de ses œuvres en recense 10 occurrences¹⁸⁾. Dans *L'Olive*, c'est par la métaphore de l'œillet qu'il chante la beauté de sa maîtresse et décrit sa bouche ainsi que son haleine parfumée. Il commence le premier quatrain du sonnet LXV¹⁹⁾ par un éloge de ses « cheveux d'or » et de son « front de marbre », et le continue par celui de sa « bouche » pleine de lis et d'œilleux, qui se termine par une expression pétrarquiste : « yeulx l'une & l'autre étincelle »²⁰⁾. Selon la note de l'édition de Chamard, c'est une imitation d'un sonnet de Bartolomeo Gottifredi²¹⁾, mais il n'y a ni lis ni œillet dans le texte considéré comme source.

Une autre occurrence se trouve dans le sonnet LXXI du même ouvrage. Du Bellay y adore les lèvres d'un « vermeil unissant œilleux & liz freschement enfantez » ainsi que la « cresse honneur de cet or blondissant » et les « deux soleils deux petiz arcez voutez »²²⁾. Ce sonnet est inspiré de l'Arioste. C'est le portrait d'Alcine qui a inspiré Du Bellay²³⁾, mais sa bouche est, dans le texte original, de la couleur du cinabre : l'œillet n'y apparaît pas.

L'Olive offre encore une occurrence conjointe de la rose, du lis et de l'œillet. Le premier quatrain appelle les nymphes à mêler des roses « vermeilles » aux lis

¹⁸⁾ Keith Cameron, *Concordance des Œuvres poétiques de Joachim du Bellay*, Droz, Travaux d'Humanisme et Renaissance, n° CCXXII, 1988. Une occurrence pour la forme « œillet », quatre pour « œilleux », une pour « œilleux » et quatre pour « œilleux ».

¹⁹⁾ *L'Olive*, édition de Chamard, t. 1, p. 83, LXV, v. 1-4 : « Ces cheveux d'or, ce front de marbre, & celle / Bouche d'œilleux & de liz toute pleine / Ces doux soupirs, cet odorante haleine, / Et de ces yeulx l'une & l'autre étincelle ».

²⁰⁾ Le poète la chante à la manière d'un blason, et les fleurs ne sont pas la raison de son « odorante haleine ».

²¹⁾ Édition de Chamard, t. 1, p. 83, note 1 : « Imité d'un sonnet de Bartolomeo Gottifredi (*Giolito*, t. II, f. 83) ». Nous citons les vers 3-4 : *Quella bocca di gratia & d'amor piena, / E l'una e l'altra guancia ornata e bella*, « cette bouche pleine de grâce et d'amour, et l'une et l'autre joues fleuries et belles ». Bartolomeo Gottifredi, poète italien du cercle de Bembo. Voir Jean Paul Barbier, *Ma bibliothèque poétique*, 4^e partie, t. 1, *Contemporains et disciples de Ronsard*, p. 344, 2001, Droz.

²²⁾ *L'Olive*, édition de Chamard, t. 1, p. 87, LXXI, v. 5-7 : « Ce cler vermeil, ce vermeil unissant / Œilleux & liz freschement enfantez, / Ces beaux rancz de perles, bien plantez ». Ces vers montrent clairement que l'œillet est rouge.

²³⁾ *Orlando Furioso*, l'Arioste, chant XIII : *Sotto quel sta, quasi fra due vallette, / la bocca sparsa di natio cinabro; quivi due filze son di perle elette, che chiude ed apre un bello e dolce labro*, « Au-dessous, comme entre deux sillons, se dessine une bouche où est répandu un cinabre naturel. Là, sont deux rangées de perles sur lesquelles se ferme et s'ouvre une lèvre belle et douce » (Wikisource).

« blanchissans » et des œillets « rougissans » aux fleurs « fraîchement decloses ». Comme chez Ronsard, cela suggère²⁴⁾ l'influence d'Ovide, qui n'a pourtant pas employé l'œillet.

Les autres occurrences conjointes de l'œillet et du lis, ou de la rose en plus²⁵⁾, sont pareilles à celles de Ronsard. Cela ne signifie évidemment pas qu'un poète imite l'autre, mais plutôt qu'il y a un fond commun formé par la connaissance de la littérature gréco-latine et italienne, qui ne mentionne pourtant pas l'œillet. Qu'est-ce que l'œillet ?

2. *Dianthus* comme nom latin de l'œillet

Les dictionnaires français-latin fournissent comme nom latin de l'œillet *dianthus*, dérivé du mot grec *διανθής*²⁶⁾. Il n'apparaît pourtant pas chez les poètes latins, pour autant que nous le cherchions dans des bases de données en ligne ou dans la nôtre, parce que *dianthus* est un nom scientifique.

En 1694, quand Joseph Pitton de Tournefort publie ses *Elemens de botanique, ou methode pour connoître les plantes*, il note le nom « œillet » dans la « Table des noms françois des genres des plantes » et renvoie à la page 279, qui traite de la famille du *caryophyllus*²⁷⁾. Dans cette édition, J. P. Tournefort ne fait pas mention du *dianthus*.

²⁴⁾ *L'Olive*, édition de Chamard, t. 1, p. 90, LXXV, v. 1-4 : « Nymphes, meslez vos plus vermeilles roses / Parmi les lyz qui sont plus blanchissans, Et les œillez qui sont plus rougissans, / Parmi les fleurs plus fraîchement decloses. »

²⁵⁾ *Divers jeux rustiques*, édition de Chamard, t. 5, p. 16, III, v. 7-12 : « J'offre ces violettes, / Ces lis, & ces fleurettes, / Et ces roses icy, / Ces vermeillettes roses, / Tout fraîchement écloses, Et ces œilletz aussi » ; p. 25, XII, v. 5 : « Je t'offre ces beaux œillets, / Venus, je t'offre ces roses, / Dont les boutons vermeillets / Imitent les levres closes » ; p. 42, XVI, v. 105 : « Je voy dedans ces œillets / Rougir les deux levres closes / Dont les boutons vermeillets / Blesmissent le teinct des roses » ; p. 42, XX, v. 20 : « De voz beautez, ce n'est que tout fin or, / Perles, crystal, marbre, & ivoryre encore, / Et tout l'honneur de l'Indique thresor, / Fleurs, ils, œillets, roses » ; p. 43, XVI, v. 178 : « Jamais n'y faille le thyn, / L'œillet, le lis, ny la rose, / Ny la fleur, qui au matin / Est ouverte, & au soir close » ; p. 61, XIX, v. 70 : « Toutes les roses & les lis, / Les œillets fraîchement cueillis, / Toutes les perles, & encore / Tout ce qui luit dessous l'aurore » ; *Aultres œuvres poétiques*, éd. Chamard, t. 4, p. 35, II, v. 11-15 : « La sont les vermeillettes roses, / Des lys la royalle blancheur, / La les œillez, la sont encloses / Mile marguerites decloses / À la matinale frescheur ».

²⁶⁾ Selon une opinion vulgaire, la *διανθής* est une fleur divine parce que ce mot est composé de l'adjectif *διά*, divine, et du nom *ἄνθος*, fleur. Cette étymologie est certaine, mais la *διανθής* ne signifie que la fleur à double fleur ou à fleur double, et celle qui fleurit plusieurs fois. Voir le *Dictionnaire Grec-français*, V. Magnien, M. Lacroix, Librairie Belin, Paris, 1969.

²⁷⁾ « Classe VIII, Des Herbes à fleur régulière, composée de plusieurs feuilles disposées en œillet. Section I, Des herbes à fleur en œillet, dont le pistile devient le fruit. Genre I, Caryophyllus. L'œillet est un genre de plante dont les fleurs A ou B sont à plusieurs feuilles C disposées en rond, étroites dans leur naissance, & beaucoup plus larges par le haut. Le calice D d'où sortent ces feuilles est un tuyau cylindrique, & membraneux, du fond duquel s'élève le pistile E. Lorsque la fleur est passée ce pistile devient un fruit F presque cylindrique qui s'ouvre par la pointe G, & renferme un placenta H chargé de plusieurs semences I fort aplaties, & comme feuilletées. Ce fruit est envelopé du calice de la fleur comme on le voit en K. Les especes d'œillet sont, [...] ». *Elemens de botanique, ou methode pour connoître les plantes*, Joseph Pitton de Tournefort, Bibliothèque nationale, Gallica,

Cent quarante-trois ans après, dans un ouvrage publié en 1837, Achille Richard, décrivant la caryophylée, écrit que son calice est « comme dans l'œillet »²⁸⁾ et qu' « on peut diviser en deux tribus les genres de cette famille, savoir : 1- Les Dianthées, [...]. 2- Les Assinées [...] »²⁹⁾. Il a établi le « Tableau des familles du règne végétal rangées suivant la méthode d'Antoine-Laurent de Jussieu »³⁰⁾, et ce tableau nous amène à son tour à un ouvrage de ce dernier, qui avait défini en 1789 les familles en question dans ses *Genera plantarum*³¹⁾. Il relie, dans son index en latin et en français, le *dianthus* à l'œillet³²⁾.

Mais avant Jussieu, Carl von Linné avait déjà noté le nom *dianthus*, sous la forme « *Dianthus. Caryophyllus. T.* », à la page 302 de la partie *Regnum vegetabile* de son *Systema naturae*³³⁾, ouvrage publié en 1758 et traitant du système de nomenclature binominale.

C'est donc au dix-huitième siècle que le *dianthus* a commencé à signifier l'œillet. Il est normal que les poètes latins n'aient pas utilisé ce mot.

Le dictionnaire *Trésor de la langue française* enregistre deux origines principales³⁴⁾ : l'une dérivée d'*oillet*, petit œil, et l'autre³⁵⁾, objet de cette étude, qui est un nom de plante à fleur odoriférante³⁶⁾. Il indique quelques sources pour la fleur « œillet »³⁷⁾. Une des sources,

édition princeps de 1694, p. 279, toutes les pages numérisées au format JPG. L'édition princeps est consultable sur le site Google Books et celle de 1797 téléchargeable sur le site BiuSanté, medic@.

²⁸⁾ Achille Richard, *Nouveaux éléments de botanique et de physiologie végétale*, Bruxelles, société typographique belge, Ad. Wahlen et Compagnie, 1837, p. 96 : « Caryophyllée (*cor. caryophyllata*), corolle formée de cinq pétales dont les onglets sont fort allongés, et cachés par le calice, qui est très-long et dressé, comme dans l'œillet, les *Silene*, les *Cucubalus*, etc. »

²⁹⁾ *Ibid.*, p. 288.

³⁰⁾ *Ibid.*, p. 171, le « Tableau des familles du règne végétal rangées suivant la méthode d'Antoine-Laurent de Jussieu ».

³¹⁾ Antoine-Laurent de Jussieu, *Genera Plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio parisiensi exaratam, anno M. DCC. LXXIV*, Vidua Hérisant et Barrois, 1789.

³²⁾ *Ibid.*, p. 454-486, *Genera Plantarum, Index alphabeticus* ; p. 487-498, *Index gallicus*.

³³⁾ *Opera varia in quibus continentur fundamenta botanica, sponsalia plantarum, et systema naturae, in quo proponuntur naturae regna tria secundum Classes, Ordines, Genera & Species*, Luce, 1758, p. 302, « X. Decandria, 2. Digynia ». Nous avons aussi trouvé la *Veronica. T.* à la page 200, « II. Diandria, 1. Monogtnia » et la *Betonica. T.* à la page 236. La dernière lettre, « T », signifierait Joseph Pitton de Tournefort.

³⁴⁾ On peut consulter le dictionnaire *Trésor de la langue française* informatisé sur internet: <http://www.lexilogos.com>.

³⁵⁾ *Le Trésor de la langue française*, « œillet », Étymol. et Hist. : « A. 1. 1121-34 *oillet* «petit œil» (PHILIPPE DE THAON, *Bestiaire*, 2380 ds T.-L.) –1611 (COTGR.) ; à nouv. ds *Ac. Compl.* 1842 qui le qualifie de “v. lang. “; [...] B. 1. 1493 [éd.] bot. «plante à fleur odoriférante» un *œillet à fleurs d'or* (*Euryal. et Lucr.*, f°56 v° ds GDF. *Compl.*) ; 1545 *œillet d'Inde* (CH. ESTIENNE, *De latinis et graecis nominibus arborum...*, 2° éd., p.58) ; 1605 [éd.] *œillet de poète* (OL. DE SERRES, *Théâtre d'agriculture*, p.573) ; 2. 1768 *œillet de mer* (VALM. t.4, p.266) ».

³⁶⁾ Les opinions vulgaires manquent souvent d'exactitude. Ovide, par exemple, ne raconte pas l'histoire d'Aura, ni celle d'Aurora, qui arrache les yeux d'un berger et les jette sur la terre, d'où poussent des œillets. Sur Aura, voir Armelle Deschard, *Recherches sur aura : variations sur le thème de l'air en mouvement chez les*

De latinis et graecis nominibus arborum de Charles Estienne, conduit pourtant à poser une autre question.

meure	69	Oculus cati	11.18
meurier	52.69	oculi populi	6
meurte	51	Oeuillets	77
mezeucon	23.73	oeuillet d'Inde	57
Milium folis	47	Oignon	22.77
millefolium	51		

1. Ch. Estienne, *De latinis et graecis nominibus arborum*, *Index nominum gallicorum*.

L'index de cet ouvrage contient deux renvois à l'œillet : à l'œillet d'une part et à l'œillet d'Inde d'autre part. Ce dernier appartient au genre *tagetes* de la famille des *astraceae*, différente de celle de l'œillet³⁸⁾.

Petilius flos potest esse nostrum Oeuillet d'Inde.

2. Ch. Estienne, *De latinis et graecis nominibus arborum*, p. 57³⁹⁾.

Ce n'est que par analogie qu'on le nomme œillet d'Inde, plante qui ressemble par la forme des fleurs à certaines espèces du genre *dianthus*⁴⁰⁾. L'œillet d'Inde n'a donc aucun rapport avec le thème de cet article.

Latins, Peeters Publishers, 2003, p. 322-323 : « Tout porte à croire que la transformation d'Aurora en *Aura* est un fléchissement de la légende. Ovide y semble amené par son goût pour le jeu sur les mots. Il associe *aura* et *Aurora* par paronomase [...] ».

³⁷⁾ Selon la description « Étymol. et Hist. » de ce dictionnaire, la signification botanique de ce mot ne vient pas de la signification de « petit œil ».

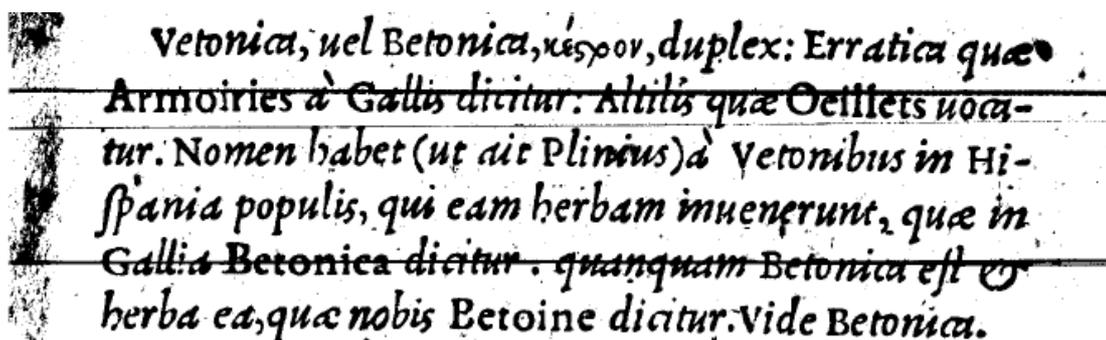
³⁸⁾ L'œillet est une plante herbacée de la famille des *caryophyllaceae*.

³⁹⁾ Transcription : « *Petilius flos potest esse nostrum Oeuillet d'Inde* ».

⁴⁰⁾ *Le dictionnaire de Nicot*, publié en 1606, longtemps avant le classement moderne déjà traité, distingue lui aussi les deux œillets l'un de l'autre : « Œillet d'Inde signifie l'*Artemisia Indica*. La fleur dite « œillet commun » ou « œillet des fleuristes » ou « œillet giroflé » a pour nom scientifique *Dianthus caryophyllus* ». Le mot *caryophyllus* a trois occurrences dans la *Naturalis Historia* de Pline l'Ancien : liv. XII, externis : 15 *caryophyllon. lycium sive pyxacanthum Chironium* ; table des matières : *Indicarum arborum formae sine nominibus. liniferae Indorum arbores. arbor pala. pomum ariera piperis arbores. genera piperis. bregma. zingiberi sive zimpiberi caryophyllon. lycium sive pyxacanthum Chironium machir* ; xv [30] *Est etiamnum in India piperis granis simile quod vocatur caryophyllon, grandius fragiliusque. tradunt in indica loto id gigni. advehitur odoris gratia. fert et spina piperis similitudinem praecipua amaritudine, foliis parvis densusque cypri modo, ramis trium cubitorum, cortice pallido, radice lata lignosaque, buxei coloris. hac in aqua cum semine excocta in aereo vase medicamentum fit, quod vocatur lycion*. Traduction de Liv. XII, xv [30] : « Il existe aussi

La page 77, à laquelle l'index renvoie pour « Oeuillets », traite de la *vetonica* (*betonica*)⁴¹⁾, qui était déjà connue dans l'Antiquité pour son intérêt médicinal⁴²⁾. C'est une plante herbacée de la famille des lamiacées, considérée aujourd'hui comme différente de l'œillet⁴³⁾.

Charles Estienne explique dans l'article *vetonica*, en assimilant l'œillet à la *vetonica* :



3. Ch. Estienne, *De latinis et graecis nominibus arborum*, p. 77.

La *vetonica erratica* est appelée « armoiries » et la *vetonica altilis* « œillet » chez les Français. Ce nom [*vetonica*] vient, comme l'avait dit Pline l'Ancien, des Vettones de l'Espagne, qui ont découvert la plante qu'on appelle *betonica* en France. D'ailleurs, *betonica* est la plante que nous nommons bétoine. Voir *betonica*⁴⁴⁾.

Selon son explication, c'est la *vetonica altilis* qui désigne l'œillet. Le seizième siècle,

dans l'Inde une graine semblable au poivre, mais plus grosse et plus friable : le *caryophyllon* (girofle). On dit qu'elle pousse sur le lotus indien ; on l'importe pour son arôme. On y trouve aussi une épine qui porte des graines semblables au poivre, d'une amertume extrême ; elle a des feuilles petites et serrées à la façon du *cypros* (henné), des branches de trois coudées, une écorce pâle, une racine large et ligneuse couleur de buis. Cette racine bouillie dans l'eau avec la graine – ceci dans un vase de bronze – produit le médicament appelé *lycion* ».

⁴¹⁾ J. P. Tournefort consacre une page à la description de la *betonica* que Charles Estienne a puisée chez Pline l'Ancien.

⁴²⁾ *Le Grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, Hachette, 2000.

⁴³⁾ Jussieu associera séparément ces deux fleurs, considérées comme l'œillet par Charles Estienne, à d'autres fleurs françaises : la *veronica* à la chionanthe, aux pédiculaires et à la véronique, et la *betonica* à la ballote et à la chambreule. Voir ses *Genera Plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio pasisiensi exaratam, anno M. DCC. LXXIV*, Vidua Hérissant et Barrois, 1774.

⁴⁴⁾ Ch. Estienne, *De latinis et graecis nominibus arborum*, p. 77. Transcription de l'original : « *Vetonica, uel Betonica, κέσρον, duplex : Erratica quae Armoiries a Gallis dicitur : Altilis quae Oeilletis uocatur. Nomen habet (ut ait Plinius) a vetonibus in Hispania populis, qui eam herbam inuenerunt, quae in Gallia Betonica dicitur. quanquam Betonica est et herba ea, quae nobis Betoine dicitur. Vide Betonica* » (c'est nous qui traduisons en français).

ou du moins Ch. Estienne, croyait que l'« œillet » correspondait au végétal *vetonica* ou *betonica*, dont Pline l'Ancien avait donné la description.

~~Betonica, κέστρον. Betoine.~~
~~Betonica erratica, Des armoiries.~~
~~Betonica altilis, Oeillet.~~

4. Ch. Estienne, *De latinis et graecis nominibus arborum*, p. 17⁴⁵⁾

La description de Ch. Estienne suit fidèlement ce que le naturaliste romain a écrit sur la fleur, découverte par les Vettones en Espagne, appelée *vettonica* en Gaule et *serratula* en Italie. Les couleurs de ses pétales ne sont pas mentionnées, mais sa graine est pourpre⁴⁶⁾.

Pline l'Ancien a seulement signalé l'existence d'une fleur appelée *vettonica* ou *betonica*, trouvable dans certains pays du sud de l'Europe, et c'est Ch. Estienne qui l'a assimilée à l'œillet. Des dictionnaires postérieurs à cette époque ont sans doute utilisé l'explication de Ch. Estienne pour déterminer l'origine de ce mot, comme c'est le cas pour le *Thresor de la langue française* de Nicot⁴⁷⁾. En résumé, il y avait une confusion au seizième siècle, comme les anciens en laissaient à propos de certaines fleurs sacrées⁴⁸⁾.

⁴⁵⁾ Transcription : « *Betonica, κέστρον, Betoine. / Betonica erratica ; Des armoiries. / Betonica altilis, œillet* ».

⁴⁶⁾ Pline l'ancien, *Histoire naturelle*, Liv. 25, xlvi[84] : *Vettones in Hispania eam, quae Vettonica dicitur in Gallia, in Italia autem serratula, a Graecis cestros aut psychotrophon, ante cunctas laudatissima. exit anguloso caule cubitorum II, a radice spargens folia fere lapathi, serrata, semine purpureo. folia siccantur in farinam plurimos ad usus. fit vinum ex ea et acetum stomacho et claritati oculorum, tantumque gloriae habet, ut domus, in qua sata sit, tuta existimetur a piaculis omnibus.* Traduction : « Les Vettones, en Espagne, ont découvert la plante appelée *vettonica* en Gaule, *serratula* en Italie, *cestros* ou *psychotrophon* par les Grecs, plante la plus estimée de toutes. Elle sort avec une tige anguleuse haute de deux coudées, et jette dès la racine des feuilles dentelées assez semblables à celles de la patience ; la graine est pourpre. On sèche les feuilles et on les réduit en poudre pour de très nombreux usages. Avec cette plante on fait un vin et un vinaigre pour l'estomac et pour éclaircir la vue. Elle a tant de renom qu'une maison dans laquelle elle a été semée est considérée comme préservée de tout danger ».

⁴⁷⁾ Nicot, *Thresor de la Langue Françoise tant Ancienne que Moderne*, p. 439, Paris, David Douceur, 1606 : « Œillet, nom de fleur, *Betonica*, ou *Vettonica coronaria*. »

Dictionnaire de Frédéric Godefroy (*Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, F. Vieweg, Paris, 1881) : « Olette, ou oeillette est encore un des noms vulgaires du pavot. Pic., oulette ». Voir aussi son *Complément*, Librairie Émile Bouillon, Paris, 1902 : « œillet, Fleur d'une plante de la famille des caryophyllées : cette plante même : Des euletz et autres fleurs. 1519, A. Seine-Inférieure, G 101 ». Il faut noter que les descriptions du dictionnaire de Godefroy ont été rédigées après l'établissement du système de classification botanique.

⁴⁸⁾ Jean-Pierre Cléro et Alain Niderst, *Le végétal*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2000, p. 85 : « De fait, pour les Anciens, les *verbena* semblent le plus communément désigner le laurier, l'olivier, le myrte, le romarin, ou encore la verveine ». Voir la note 29 de cet article selon laquelle l'idée vient d'un passage

Des recherches informatiques sur des bases de données ont recensé 45 occurrences de *vettonica* et une de *bettonica* chez Pline l'Ancien, et 4 *vettonica* chez Serenus⁴⁹⁾. Ces occurrences ne se produisent pourtant pas dans le contexte *littéraire* où la rose, le lis et une autre fleur sont évoqués en même temps. L'important, pour les anciens, étaient l'effet médicinal.

3. L'Œillet et une traduction d'Octavien de Saint-Gelais⁵⁰⁾

Le *Trésor de la langue française* cite une phrase de *L'Ystoire de Eurialus et Lucrese* du pape Pie II⁵¹⁾. C'est l'histoire de deux amants : l'un est un noble de la suite de l'empereur Sigismond qui séjourne à Sienne et l'autre est l'épouse de Menelas de Camilli. Euriale s'éprend de la beauté de Lucrèce, qui ne tarde pas à partager sa passion. Les amants doivent pourtant surmonter des obstacles avant de satisfaire leur ardeur affective et sensuelle.

Cette histoire a été rédigée d'abord en latin, puis traduite en français par Octavien de Saint-Gelais en 1493 et ensuite par Jean Bousart en 1494-97. Il y a donc deux textes français pour un texte latin, et les traductions ne sont pas les mêmes pour un mot latin du texte original.

Dans la traduction de Jean Bousart (pseud. Maistre Antithus), c'est une violette que Pacorus, chevalier pannonien amoureux de Lucrèce⁵²⁾, tient à la main.

de Servius 12, 120, v. 25-26 : *abusive tamen iam berbenas vocamus omnes frondes sacratas, ut est laurus, oliva vel myrtus*. Traduction empruntée à l'article cité : « C'est abusivement cependant que l'on appelle *verbena* aujourd'hui tous les feuillages sacrés, comme le laurier, l'olivier ou le myrte. »

⁴⁹⁾ Serenus, érudit romain vivant vers 200 après J.-C., auteur de *De medicina praecepta*.

⁵⁰⁾ Octavien de Saint-Gelais, poète et traducteur. Mellin de Saint-Gelais est son neveu ou son enfant naturel.

⁵¹⁾ C'est en 1444 qu'il publia cette nouvelle intitulée *Aeneae Silvii de Duobus amantibus*. Il s'appelait Enea Silvio Piccolomini avant son avènement et était connu sous le nom d'Aeneas Sylvius.

⁵²⁾ Il est donc rival en amour d'Eurialus.

de la pēsee de lucreſſe. Et comme ainſi fuſt que les dames
de ſene euſſent de couſtume daller ſouuent Viſiter Vne eſ/
gliſe de noſtre dame quon appelle bethleen Vng iour y alla
lucreſſe acompaignee de deux ieunes pucelles ⁊ dune Vieil
le/laquelle choſe Vint a la cognoiſſance de pacours/lequel
ſen alla cella part tenant en ſa main Vne Violette a pau/
pes dor/ ⁊ dedans le tuyau dicelle quoit ſubtillement mis
Vne lettre cloſe/en laquelle luy contoit tout ſon cas/ dont
on ne ſe doit point eſmerueilleſſer/ Veu que la deſtruction de
troye fut miſe en Vng ſi petit liuret qui pouoit en Vne quos

5. *L'Yſtoire des deux vrays amans Eurial et la belle Lucreſſe*, traduction de Jean Bouſſart (pseud. Maistre Antithus)⁵³.

Dans la traduction d'Octavien de Saint-Gelais, deux œillets au moins apparaissent, dont l'un dans le titre d'un chapitre :

Comme lucreſſe va en pelerinage
acompaaignee De deux filles et Vne
Vieille et comment pacorus ſe preſen
ta deuant elle ⁊ de ce quil fiſt et diſt
en baillant Vng oeillet a lucreſſe

6. *L'Yſtoire de Eurialus et Lucreſſe*, traduction d'Octavien de Saint- Gelais, titre d'un chapitre⁵⁴.

⁵³ Pie II, *L'Yſtoire des deux vrays amans Eurial et la belle Lucreſſe - S'ensuyt l'Yſtoire de Eurial et Lucreſſe compillée par Enée Siluius et translatée de latin en françoys par maistre Antithus, [...] à la prière et requête des dames, traduite par Jean Bouſſart* (pseud. Maistre Antithus), 1494-97, Jean de Vingle, PDF numérisé par la B. N. F. , e v (pagination ſuppoſée), p. 69 du fichier PDF. Transcription : « [...] Et comme ainſi fuſt que les dames de ſene euſſent de couſtume d'aller ſouuent viſiter une eſglise de noſtre dame qu'on appelle Bethleen. Ung jour y alla Lucreſſe acompaignee de deux ieunes pucelles & d'une vieille laquelle choſe vint a la cognoiſſance de Pacours lequel s'en alla cella part *tenant en ſa main une violette* a pau pes d'or & dedans le tuyau dicelle avoit ſubtillement mis une lettre cloſe en laquelle luy contoit tous ſon cas dont on ne ſe doit point eſmerveiller veu que la deſtruction de troye fut miſe en ung ſi petit livret qui pouoit en une [...] » (c'est nous qui mettons en italique). « Pers » (adj.) : bleu de diverses nuances, tantôt bleu foncé et tirant sur le noir, avec des reflets verts, tantôt bleu azuré.

⁵⁴ Pie II, *L'Yſtoire de Eurialus et Lucreſſe*, g viii droite, p. 109 du fichier PDF numérisé par la B. N. F. Transcription : « Comme Lucreſſe va en pelerinage acompaignee de deux filles et une vieille et comment Pacorus ſe preſenta devant elle & de ce qu'il fiſt et diſt / en baillant ung *œillet* a Lucreſſe » (c'est nous qui mettons en italique).

Et à la même page se présente la deuxième occurrence, dans l'expression « un œillet à fleurs d'or », qui ne se trouve pas dans les trois lignes en latin mises sur le côté gauche de la page. L' « œillet » désigne ici la *viola* dans la main de Pacorus. Octavien de Saint-Gelais a traduit le mot *viola* par « œillet ».

**Sequitur pacorus
viola in manu
gestans etc.**

**Lucesse aloit en ce lieu bien souuent
Elle partit pour son voyage faire
Pacorus Va apés mignotement
Et pour sō cas mieulx cōduire et pfaire
tient vng œillet a fle's dor qua fait faire
Dedēs auoit vne epistole close**

7. *L'Ystoire de Eurialus et Lucesse*, traduction d'Octavien de Saint Gelais⁵⁵.

Il est intéressant que les deux traductions du mot *viola* soient différentes : l'« œillet à fleurs d'or » d'Octavien de Saint-Gelais et la « violette à pau pes d'or » de Jean Boussart. Laquelle de ces deux traductions est la plus fidèle au texte latin original de Pie II ?

8. *Aeneae Silvii de Duobus amantibus*⁵⁶.

⁵⁵ *Ibid.* Transcription : « *Sequitur pacorus viola in manu gestans*, Lucesse aloit en ce lieu bien souvent. Elle partit pour son voyage faire. Pacorus va apres mignotement. Et pour son cas mieulx conduire et pour faire tient ung œillet a flers d'or qua fait faire dedens auoit une epistole close ».

⁵⁶ Pie II, *Aeneae Silvii de Duobus amantibus*, 1472, Ulrich Gering, Martin Crantz et Michael Friburger, sans pagination, p. 64 du fichier PDF numérisé par B. N. F., RES-Y2-1118, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb311072_08p. Transcription : « *Bethleem nuncupant) saepius uisitare. Huc Lucesia duabus cimitata uirginibus, & anu quadam proficiscebant. Seuitur pacorus, violam in manu gestans deauratis foliis in cuius collo epistolam amatoriam, subtilius inscriptam membranis absconderat. Nec mitere tradit eim cicero* »; c'est nous qui traduisons : « [...] Alors Lucesse partait, accompagnée de deux jeune filles et d'une vieille dame. Pacorus les suit, portant à la main une violette à feuilles d'or, dans la tige de laquelle il avait caché une lettre d'amour soigneusement écrite sur un parchemin [...] ».

À consulter le texte latin de Pie II, il est évident que Boussart est plus fidèle. Il suit de près le texte de Pie II alors qu'Octavien de Saint-Gelais le traduit plus librement. Sa traduction « à fleurs d'or » évoque évidemment la fleur « à pau pes d'or », c'est-à-dire la « violette » de Boussart.

Même au seizième siècle, la violette n'est naturellement pas l'œillet. Maurice de La Porte les distingue dans ses *Epithetes* et leur attribue même des couleurs distinctes⁵⁷⁾. Il énumère des épithètes pour l'œillet [oillet] : « Rouge, vermeil, pourpré ou pourprin, bien-fleurant, adonin, rougissant, vermeillet, beau, fleuri ou fleurissant, aimé, doux, sanglant, gentil » ; et il fait de même pour la violette : « Gaïe, iaune, double, printaniere, fleurie, douce, belle, gentille, diapree, odorante, mignarde, pourprine ou pourpree, blanche ». Le *deauratum folium* du récit de Pie II correspond bien à une de ses épithètes, « jaune ».

À ce propos, dans une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide publiée au dix-huitième siècle, *viola* était traduite encore par « œillet »⁵⁸⁾. Une autre édition du même siècle fait remarquer la ressemblance entre la description de la fleur de Narcisse et la fleur appelée alors « Œillets Notre-Dame »⁵⁹⁾. Entre le texte latin et sa traduction, même au dix-huitième siècle, restaient des confusions.

Conclusion

Chez Ronsard et chez Du Bellay, la similarité d'expressions formées avec trois fleurs, le lis, la rose et l'œillet, suggère l'existence de sources latines, qui ne nomment pourtant que la rose et le lis. L'œillet y manque.

⁵⁷⁾ Maurice de La Porte, *Les Epithetes*, Gabriel Buon, 1571, f° 181v° [Gallica, N0050715_PDF_369].

⁵⁸⁾ *Les métamorphoses d'Ovide*, traduit par Pierre Du Ryer, volume 3, p. 274, 1728 : « elle (Hylonome, jeune fille centaure) les tresses d'œillets, de roses & de lis ». Voir Ovide, *Métamorphoses*, t. 12, v. 409-411, traduction de l'édition des Belles Lettres : « elle lisse sa chevelure avec un peigne ; elle se fait des guirlandes tantôt de romarin, tantôt de violettes ou de roses ; parfois elle se couronne de lis éclatants de blancheur », *ut sit coma pectine leuis, Ut mode rore maris, mode se uiolaue rosae Implicet, interdum candentia lilia gestete*.

⁵⁹⁾ *Métamorphoses d'Ovide, traduites en françois avec des remarques et des explications historiques*, par M. l'Abbé Banier, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, 1767, p. 258 : « On peut lire au reste dans *Dioscoride* la description de la Fleur de Narcisse, qui ne ressemble pas mal à ce que nous appelons Œillets Notre-Dame ». La note devrait renvoyer à « Liv. IV, chap. 161 » et non au « chap. 160 ». Il s'agit de l'explication de l'histoire de Narcisse, *Métamorphoses*, III, v. 509-510 : *Nusquam corpus erat ; croceum pro corpore florem / inueniunt foliis medium cingentibus albis*, « le corps avait disparu ; à la place du corps, on trouve une fleur couleur de safran, dont le centre est entouré de blancs pétales ». *Discoride* : botaniste grec du premier siècle après J. -C. La traduction du grec en latin, celle du latin en français, le nombre d'éditions et de rééditions seraient un sujet d'étude intéressant.

Le nom latin de cette fleur qu'on trouve dans les dictionnaires français-latin, *dianthus*, est un nom scientifique adopté au milieu du dix-huitième siècle. Charles Estienne prétend que *vetonica* ou *betonica* est le nom latin, en se fondant sur une description de Pline l'Ancien, mais l'une et l'autre n'apparaissent que dans des contextes non-littéraires, surtout médicaux. Cela semble signifier que l'œillet était manquant quand les poètes de la Renaissance ont emprunté des expressions à la littérature latine, et que c'est après avoir fait ces emprunts qu'ils l'y ont ajouté.

D'autre part, l'apparition la plus ancienne de l'« œillet »⁶⁰⁾ comme fleur se remarque dans *Aeneae Silvii de Duobus amantibus* de Pie II, récit latin traduit en français par Octavien de Saint-Gelais. Ce dernier a alors traduit *viola* par « œillet », à la différence de Jean Bousart, qui l'a traduit par « violette ». Cette traduction pose un autre problème. Octavien de Saint-Gelais l'a-t-il faite intentionnellement, ou est-ce une simple erreur de sa part?

La confusion subsistait encore au dix-huitième siècle. L'étude du traitement littéraire de l'œillet permettra de déterminer de quelle manière ou par quelle filière, et depuis quand, a commencé à pénétrer progressivement l'influence de l'Antiquité constatée dans l'occurrence conjointe des trois fleurs, la rose, le lis et l'œillet. C'est pourquoi l'étude approfondie de l'emploi poétique de l'œillet est nécessaire.

Bibliographie sommaire

1. Charles Estienne, *De latinis et graecis nominibus arborum, fruticum, herbarum, piscium, & avium liber : ex Aristotele, Theophrasto, Dioscoride, Galeno, Aetio, Paulo Aeginata, Actuario, Nicandro, Athenaeo, Oppiano, Aeliano, Plinio, Hermolao Barbaro, & Johanne Ruellio : cum gallica eorum nominum appellatione*, édition de

⁶⁰⁾ L'apparition du mot « œillet » remonte à la première moitié du XV^e siècle, selon le *Dictionnaire du moyen français, 1330-1500*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine, qui fait référence à deux ouvrages de ce siècle : *Chronique de Charles VII, roi de France* et *Journal de Clément de Fauquembergue*. Le *Dictionnaire du moyen français, 1330-1500*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine, site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>. Il fait référence en tout à trois ouvrages, y compris celui d'Octavien de Saint-Gelais.

Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France, publiée avec notes, notices et éclaircissements par Vallet de Viriville*, t. 3, p. 265-266, Librairie P. Jannet, 1858 : « [...] c'est assavoir fait de broderie sur chacune d'icelles [houpelandes] autour de l'assiette de la manche senestre, un chappel dont l'esclice est d'or cler, semées d'œilles, faits en façon de plumes de paon ». Le texte est consultable sur le site : http://www.archive.org/stream/chroniquedecharl03char/chroniquedecharl03char_djvu.txt.

Clément de Fauquembergue, *Journal de Clément de Fauquembergue, Greffier du Parlement de Paris : 1421 – 1430*, publié par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille, II, p. 30, Société de l'histoire de France, vol. 346, 1909 : « Lors furent fais gros de XX deniers tournois à V deniers VIIIJ gros de loy, et sont de VJ sols VIIIJ deniers de pois au marc, et furent appelez gros à l'ueillet ».

- 1547, Officia Roberti Stephani, Lutetiae, format PDF, numérisé par la Bibliothèque nationale de France, Relation : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37252731d>.
2. Clément de Fauquembergue, *Journal de Clément de Fauquembergue, Greffier du Parlement de Paris : 1421 - 1430*, publié par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille, II, Société de l'histoire de France, vol. 346, 1909. Le texte est consultable sur le site Web : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k94501h/f9.image.r=C1%C3%A9ment+de+Fauquembergue.langEN>.
 3. Jean Chartier, *Chronique de Charles VII, roi de France*, publiée avec notes, notices et éclaircissements par Vallet de Viriville, t. 3, Librairie P. Jannet, 1858. Le texte est consultable sur le site : http://www.archive.org/stream/chroniquedecharl03char/chroniquedecharl03char_djvu.txt.
 4. Jean Nicot, *Thresor de la Langue Françoise tant Ancienne que Moderne*, Paris, David Douceur, 1606, réimprimé par ARTFL Project, The University of Chicago, 2001.
 5. Jean-Pierre Cléro, Alain Niderst, *Le végétal*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2000.
 6. Keith Cameron, *Concordance des œuvres poétiques de Joachim Du Bellay*, Volume CCXXII des Travaux d'Humanisme et Renaissance, Librairie Droz, 1988.
 7. L'Arioste, *Orlando Furioso*, Wikisource, http://it.wikisource.org/wiki/Orlando_furioso?match=fr.
 8. *Le Dictionnaire du moyen français*, 1330-1500, ATILF – CNRS & Université de Lorraine, site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.
 9. *Le Trésor de la langue française informatisé* (TLFi), version informatisée du TLF, en accès libre sur le site de l'ATILF, <http://atilf.atilf.fr/>.
 10. Pie II, *Aeneae Silvii de Duobus amantibus*, Ulrich Gering, Martin Crantz et Michael Friburger, 1472 : B. N. F. département Réserve des livres rares, RES-Y2-1118, téléchargement possible au format PDF à Gallia.
 11. Pie II, le pape, *L'Ystoire de Eurialus et Lucesse, vrays amoureux, selon pape Pie [mise en vers français par Octavien de Saint-Gelais]*, Antoine Vérard, 1493, format PDF numérisé par la Bibliothèque nationale de France, Rés. Ye-38, <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31280928c>.
 12. Pie II, *L'Ystoire des deux vrays amans Eurial et la belle Lucesse - (Fol. a ijro :) S'ensuyt l'Ystoire de Eurial et Lucesse conpillée par Enée Silvius et translâtée de latin en françoys par maistre Antithus, chapellain de la saincte chapelle aux ducz de*

Bourgoigne a digon à la prière et requeste des dames, traduite par Jean Boussart (pseud. Maistre Antithus), 1494-97, Jean de Vingle, texte numérisé au format PDF par la B. N. F., RES-P-Y2-2223, <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32528459m>.